AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION
DÉCEMBRE 2026

1. Lors de la séance ordinaire du 10 novembre 2026, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement suivant :

Numéro	Titre	Objet
601-48	*Règlement 601-48 modifiant le Règlement de zonage 601 afin d'encadrer la densité et l'implantation des bâtiments dans la zone MIX-04*	– Réduire de trois (3) à deux (2) le nombre maximal d'étages autorisé pour les bâtiments de l'ensemble des usages permis dans la zone MIX-04 ; – Limiter à six (6) le nombre maximal de logements par bâtiment d'habitation multifamiliale situé en frontage de la rue de l'Église.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **9 décembre 2026 à 18 h**, à la salle Athanase-David (église), située au 2490, rue de l'Église à Val-David.

3. Au cours de cette assemblée publique, le maire suppléant ou toute autre personne qu'il désignera expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

4. Le projet de règlement 601-48 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

5. Le projet de règlement peut être consulté sur le site web de la Municipalité à l'adresse https://www.valdavid.com/publications/ dans la section *Règlements d'urbanisme*. Des copies sont également disponibles à la mairie aux heures normales de bureau.

DONNÉ À VAL-DAVID, le 25 novembre 2026

(Signé)

Me Patrick Trudeau
Greffier-trésorier adjoint